

Communiqué du 27 février 2025

Fin de vie

L'entêtement de François Bayrou a eu raison de l'évidence :

*deux textes distincts porteront les deux aspects d'un même
accompagnement fraternel en fin de vie...*

L'ADMD sera vigilante à toute manœuvre dilatoire !

Il semble donc que le Premier ministre ait eu gain de cause : après une présentation générale des deux textes dans un même discours, le 12 mai, à l'Assemblée nationale, un texte sur les soins palliatifs et les soins d'accompagnement sera mis en discussion dans la continuité (semaine du 12 au 16 mai) puis le texte sur l'aide à mourir sera mis en discussion à la suite (semaine du 19 au 23 mai). Un vote solennel sera organisé ensuite, un même jour, sur ces deux textes.

Cette procédure, très inhabituelle, apparaît à l'évidence comme la volonté de voter le texte sur les soins palliatifs et, par le jeu de l'obstruction parlementaire, de reporter le texte sur l'aide à mourir aux calendes grecques.

Et quand bien même les textes arriveraient à être votés le même jour, le Sénat aura tout loisir d'inscrire à son ordre du jour le seul texte sur les soins palliatifs et de laisser de côté celui sur l'aide à mourir.

La manœuvre de François Bayrou, inspirée de ses convictions personnelles, est cousue de fil blanc. Sa spiritualité et sa coalition avec les plus conservateurs de ses ministres ont primé sur l'intérêt des Français, créant la zizanie dans son Gouvernement puisque plusieurs ministres ont déclaré être défavorables à cette scission.

Ce tripatouillage ne fait pas de François Bayrou un homme d'Etat, mais plutôt un homme d'appareil et de chapelle.

En France, à cause de quelques barons de la médecine et des religieux, on n'accepte toujours pas que soins palliatifs et aide à mourir soient compatibles et complémentaires. Que l'un ne va pas sans l'autre. Que parce que les deux existent, la liberté du choix est assurée.

L'ADMD, avec ses presque 80 000 adhérents, sera très vigilante à la bonne avancée des deux textes dans le même temps et que cette scission, absurde, ne s'apparente pas à une manœuvre dilatoire.